

COMPTE-RENDU DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Affiché le 4 septembre 2024

Délibération n° 67 : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes – le frelon asiatique

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 68 : Tarifs – Salles L'Hermine

➡ **Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions**

Délibération n° 69 : Redevance d'occupation du domaine public – ORANGE – Année 2024

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 70 : Attribution de la participation annuelle au fonctionnement du SIVOM de Bréhec –
Exercice 2024

➡ **Adoptée par 26 voix pour (Monsieur Michel GOURDAIN, Président du SIVOM de Bréhec ne prenant pas part au vote)**

Délibération n° 71 : Participation à verser par la Commune à l'école privée – Forfait communal

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 72 : Participation de la Commune aux activités des écoles publiques et privées

➡ **Adoptée par 25 voix pour et 2 abstentions**

Délibération n° 73 : Participation des communes sans école élémentaire ayant des enfants scolarisés à
Plouha

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 74 : Lotissement Le Petit Bourdeau – Décision Modificative n° 1 – Exercice 2024

➡ **Adoptée par 24 voix pour et 3 abstentions**

Délibération n° 75 : Subvention complémentaire aux associations

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 76 : Acquisition d'un terrain

➡ **Adoptée par 25 voix pour et 2 abstentions**

Délibération n° 77 : Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)

➡ **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 78 : Syndicat Départemental d'Energie – Rénovation de l'éclairage public suite Fonds Vert

➡ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 79 : Candidature de la Commune de Plouha au statut de commune touristique

➡ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 80 : Modification du périmètre du marché hebdomadaire à l'année

➡ Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 81 : Création d'un poste d'apprenti

➡ Adoptée par 25 voix pour et 2 abstentions

Délibération n° 82 : Modification du tableau des effectifs

➡ Adoptée par 23 voix pour et 4 abstentions

